

Perpignan, le 18 juin 2015

Sécurité estivale

Sapeurs-Pompiers : Un dispositif opérationnel spécifique

Dans le but de faire face à la forte augmentation de l'activité opérationnelle durant la saison estivale, le SDIS met en place un dispositif spécifique. Ce dernier repose sur une organisation similaire aux années antérieures en y intégrant cependant certaines adaptations nécessaires soulignées par les retours d'expérience.

En fonction de la situation météorologique et opérationnelle, les dispositifs de mobilisations préventives sont préparés la veille et validés le jour J.

Le dispositif feux de forêt

Tours de guêt

- 4 principales : Forca Réal, Mont-Hélène, Ortaffa et Boularic
- 5 secondaires : Opoul, Lesquerde, Roquejalère, Madeloc et Pic Juan activées uniquement en cas d'élévation du niveau de risques
- armement : 1 guetteur
- missions :
 - signaler toute fumée suspecte par radio au CODIS
 - relever la vitesse et la direction du vent toutes les 2 heures.

Patrouilles terrestres

- 6 secteurs : Fenouillèdes, Corbières, Aspres Nord, Conflent, Aspres Sud, Albères
- missions :
 - surveiller les massifs forestiers
 - contrôler les dispositifs DFCI (points d'eau, pistes, etc.)
 - alerter le CODIS suite à tout départ de feu
 - accueillir et guider les secours jusqu'au sinistre
- armement : 2 sapeurs-pompiers
- activation mixte : ONF et SDIS + comité communal FDF Montesquieu-des-Albères

Groupes d'intervention feux de forêt (GIFF) et Unités plaines

- GIFF : groupe d'intervention feux de forêt composé de 4 CCF armés chacun par 4 SP + 1 VL chef GIFF
- unités plaines : 2 CCF armé chacun par 4 SP
- missions : lutter contre les incendies
- 14 secteurs : pré-positionnement des engins sur le terrain en fonction du risque



Pour mémoire, en 2014, 2 028 feux de végétations dont 854 départs de feu de juin à septembre.

Les moyens aériens

Cellule aérienne du SDIS 66

La cellule est composée de 7 pilotes, 7 techniciens vidéo et 13 observateurs

- Principales missions :
 - observation aérienne, renseignement aéroterrestre, prise de vue, traitement et transmission d'images opérationnelles tactiques
 - transport de matériels
 - transport de personnes (maximum 7 hors pilote)
 - prises de vues aériennes

En 2014, 17 départs de feu ont été détectés (dont 2 sur le département de l'Aude) pour 42h54 de vol.



*Avion de reconnaissance
« HORUS 66 »*

Hélicoptère bombardier d'eau BOMBARDIER D'EAU

Appareil loué par le SDIS pour une durée de 5 ans

- Activé l'été, en fonction des risques, il constitue une aide aérienne aux SP engagés au sol dans la lutte contre les feux de forêts

En 2014, 68 largages effectués pour 10h46 de vol



*Hélicoptère bombardier d'eau
« MORANE 66 »*

Pélicandrome

Basé à l'aéroport de Perpignan/Rivesaltes

- Infrastructure constituée d'une aire de remplissage et d'une station fixe qui a pour mission d'assurer le remplissage en eau ou en retardant des avions bombardiers d'eau intervenant sur les départements 66, 11, 34, 09 voire en Espagne

Armé par 4 sapeurs-pompiers

Canadairs, Trackers, Dash

En 2014, 24 pleins effectués.

Assistances des zones d'écopages

Mise en place d'un service de surveillance des plans d'eau lors d'écopages

- étang de Salses
- lacs de Villeneuve/Raho, Vinça et Matemale
- en mer, en règle générale, tout endroit est utilisable et est fonction des conditions de mer

Le renforcement des centres d'incendie et de secours

La situation touristique impose la mise en place de renforcement d'effectifs de garde dans 20 centres d'incendie et de secours. 200 personnels sont de garde tous les jours.

Pour mémoire, en 2014, 13 204 interventions toutes catégories assurées de juin à septembre.

Le dispositif nautique

Surveillance des baignades

Littoral et plans intérieurs (convention entre le SDIS et les collectivités territoriales)

16 sites, 35 postes de secours, 95 surveillants baignades/jour

En 2014, 61.425 h de surveillance ; environ 2.000 soins apportés et 200 premiers secours.

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Garde nautique

Mobilisation des plongeurs de 8h à 20h

Équipage de 3 sauveteurs aquatiques

1 embarcation 600 cv + pilote

Le secours en milieux périlleux

Permanence à la base hélico

1 chef d'unité et 1 équipier

Hélicoptère

En garde de 9h à 21h, en astreinte de 21h à 9h

En 2014, 28 interventions effectuées

Les dispositifs de sécurité

Les services de sécurité mis en place à l'occasion de grands rassemblements font l'objet d'ordres d'opérations particuliers

- Festival Les Déferlantes à Argelès-sur-Mer
- Féria de Céret
- Festival Electrobeach au Barcarès
- Féria de Millas
- Fêtes de Collioure
- Feux d'artifices de St Cyprien
- Patrouille de France

Des dispositifs de sécurité sont également mis en place gratuitement par le SDIS au bénéfice des communes à l'occasion de la St Jean et des feux d'artifices de l'été.